



Les Conseils de développement des agglomérations de Niort et la Rochelle travaillent ensemble sur l'avenir de leur territoire

jeudi 28 avril 2011, par [lpe](#)

Les conseils de développement (CD) sont constitués de membres bénévoles issus de la société civile.

Leur mission est de contribuer au développement des territoires et au mieux vivre des citoyens, en apportant leur expertise d'usage et en formulant en toute indépendance des recommandations aux élus.

Leur démarche s'inscrit dans le moyen et long terme et leur champ de réflexions peut s'étendre au-delà de leur propre agglomération.

C'est dans cet esprit que les conseils de développement de Niort et La Rochelle se sont réunis le 19 avril 2011 à la mairie de Mauzé-sur-le-Mignon en présence du maire Jean-Luc Morisset.

Au programme, la réforme prochaine des collectivités locales avec la place que vont prendre les métropoles telles que celles de Bordeaux et Nantes.

Et dans ce nouvel espace, quel positionnement des agglomérations de Niort, La Rochelle, Rochefort et du Pays d'Aunis ? Que représente ce pôle d'équilibre, cette conurbation de 340 000 Habitants ? Quelles synergies à promouvoir ?

Le 19 avril les 2 conseils de développement autour de Guy Chézeau, Président du CD de l'agglomération de La Rochelle et Alain Juillard, Président du CD de l'agglomération de Niort ont défini des axes communs de réflexions et de travail ayant pour thèmes la mobilité, l'économie et l'emploi notamment avec le projet Niort Terminal, port sec de La Rochelle, l'enseignement supérieur et la formation.

Et ils ont décidé de mieux appréhender collectivement les forces et les faiblesses des territoires concernés ; dans ce cadre il est d'ores et déjà envisagé une visite du port de La Pallice et une présentation à Niort de Niort Terminal.

Peut être le début d'une riche collaboration ?

AJ.